



URASCE
Bourgogne - Franche-Comté
couleur passion

Voyage enfants et famille



PUYDUFOU®



Mardi 23 et mercredi 24 avril 2013

Nous vous proposons un séjour au Puy-du-Fou sur 2 jours. Les enfants non accompagnés de leurs parents devront être âgés de 7 à 17 ans et seront accompagnés sur le parc par un membre du comité directeur.

Le départ est prévu de Chalon-sur-Saône, le mardi 23 avril matin et le retour le mercredi 24 avril, en soirée. Un ramassage est prévu à Montceau-les-Mines.

L'hébergement aura lieu dans un centre d'hébergement spécifiques aux groupes. Les couchages se répartissent :

- 2 chambres de 8 lits ;
- 1 chambre de 9 lits ;
- 6 chambres de 4 lits ;
- 1 chambre de 3 lits ;
- 4 chambres de 2 lit.

Le prix proposé comprend :

- les repas du mardi soir, mercredi midi et mercredi soir ;
- le petit-déjeuner du mercredi matin ;
- l'hébergement du mardi soir ;
- les entrées sur le parc les mardi et mercredi.

Le repas du mardi midi est tiré du sac.

**L'Urasce B/FC et l'Ascet 71 prennent à leur charge
le prix du transport**

Renseignements auprès de Catherine Ducrozet : 06 99 42 57 92

Inscriptions à retourner à : Martine Vermorel – Tél. : 03 85 97 56 27

ASCET 71

Direction départementale des Territoires

1 rue Georges Feydeau – BP 20105

71321 Chalon-sur-Saône cedex

Voyage enfants et familles

7 à 17 ans pour les enfants non accompagnés des parents



Mardi 23 et mercredi 24 avril 2013

	Départ	Retour
Parking DDT à Chalon-sur-Saône	6h00	23h00
Parking DDT à Montceau-les-Mines	6h45	22h15

TARIF PAR PERSONNE :

	ASCEISTES à jour de leur cotisation	Prix avec transport pour information
Enfants de 0 à 10 ans	80,00 € les deux jours	160,00 €
Enfants de 11 à 17 ans et adultes	120,00 € les deux jours	200,00 €

Les enfants non accompagnés de leurs parents (à partir de 7 ans) seront pris en charge par les membres du comité directeur de l'ASCET 71, mandatés par l'URASCE B/FC.

- ◆ **Places limitées.**
- ◆ **Si moins de 30 inscrits le voyage sera annulé.**

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement
(Chèques-vacances acceptés)

Possibilité de paiement en trois fois
Chèques à l'inscription avec mention des dates de retrait.

**EN CAS DE DESISTEMENT
AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SANS JUSTIFICATIF**

**Mardi 23 et
mercredi 24 avril 2013**

Bulletin d'inscription

A retourner impérativement avant le 20 février 2013

ASCET 71
Direction départementale des Territoires
1 rue Georges Feydeau – BP 20105
71321 Chalon-sur-Saône cedex

NOM - Prénom :

Adresse :

N° de carte ASCE : /

N° de téléphone personnels (fixe et/ou portable) (obligatoire) :

NOM(s) Prénom (s) des personnes inscrites:	Date (s) de naissance	Tarif
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL		<input type="text"/>

DÉPART (cocher votre lieu de départ)

Chalon-sur-Saône

Montceau-les-Mines

Mode de paiement (joint obligatoirement)

Chèque (à l'ordre de l'ASCET 71)

Chèques vacances

Espèces

Montant : euros

Mardi 23 et mercredi 24 avril 2013

Autorisation parentale

ASCET 71
Direction départementale des Territoires
1 rue Georges Feydeau – BP 20105
71321 Chalon-sur-Saône cedex

Je soussigné(e) : ,

père / mère / tuteur, responsable de l'enfant (1) :

N° de téléphone personnel domicile obligatoire :

N° portable :

autorise l'(les) enfant(s) (nom, prénom) :

à participer au séjour des 23 et 24 avril 2013 au Puy-du-Fou, organisé par l'Urasce B/FC et l'Ascet 71,

autorise les responsables de ce voyage à prendre toutes les mesures utiles quant à l'hospitalisation de(s) l'enfant(s) ci-dessus cité(s), ainsi qu'à faire pratiquer toute intervention chirurgicale si cela s'avère nécessaire et donne tous pouvoirs concernant sa santé.

Fait à , le / / 2013

Signature du responsable de l'enfant